

Séance du 2 décembre 2025

L'an DEUX MIL VINGT CINQ le 2 décembre à 19H00 dans la salle de réunion du Conseil municipal.

Date de convocation : 02/12/2025

Conseil municipal :

DOUAY-HAGNÈRE Martine Maire	Conseillers	
COULOMBEL Joël Adjoint au Maire	En exercice	14
TRANEL Michel Adjoint au Maire	Quorum	08
GREBOVAL Alain Adjoint au Maire	Présents	12
AUGER Isabelle Adjointe au Maire	Procurations	01
DELAMARRE Marie-Claude	Votants	13
GAUDRY Myriam		
GEST Cyril		
LECONTE Jimmy excusé pouvoir à Y LEVASSEUR		
LEVASSEUR Michel		
LEVASSEUR Yannick		
PRESTOT Dominique		
ROBILLARD Laurence		
TOUSSART Catherine excusée		

Secrétaire : TRANEL Michel

Ordre du jour :

- Avis sur projet de PLUIH (voir note de synthèse jointe à la convocation)
- Achat de terrain
- Décisions modificatives de budget
- Subventions exceptionnelles
- Publicité des délibérations du Conseil municipal
- Versement de la participation au SIVOS avant vote du budget 2026
- Avenant au contrat groupe Prévoyance
- Questions diverses

###

- Avis sur projet de PLUIH

La CCVS présente un second délibéré car le premier s'est vu opposé un refus par 3 collectivités.

Après vérification, la CCVS a pris en compte la totalité des réserves signalées par le Conseil municipal en date du 27 mai dernier :

Maintien des 2 OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) sectorielles à Saint Rémy : possibilités de quelques terrains à bâtir.

Dans la mesure où les demandes du Conseil ont été prises en compte, et après délibération, le Conseil émet un avis favorable au projet de PLUIH.

- Achat de terrain

L'office notarial de Eu a réalisé une estimation de base de 3000 € pour la parcelle ZH39 appartenant à M Jean-Marc TURPIN, pour une surface d'environ 4000 m². Il y aura des frais de bornage et des frais notariés. A noter que Le terrain est impacté (en partie) par 2 indices de cavités souterraines. Il n'y a pas de projet de construction sur cette parcelle, qui doit servir de stockage de matériaux au service technique.

Après délibération, le Conseil fait une proposition à Monsieur TURPIN. Un courrier lui sera adressé.

- Décisions modificatives de budget

Mme le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits en section de fonctionnement avant la fin de l'exercice budgétaire :

1° Inscription d'un crédit de 1000 € sur la ligne des fêtes et cérémonies, correspondant à la subvention que le Département a attribuée pour les journées du patrimoine.

2° Inscription d'un crédit nécessaire de 2000 € au chapitre 012.

Les crédits seront prélevés sur l'article 61521.

Après délibération, le Conseil donne son accord.

- Subventions exceptionnelles

En réunion maire adjoints, il a été proposé une subvention exceptionnelle aux associations EOLE d'Assigny et les Quatre Vents pour leur aide et soutien lors des journées du Patrimoine.

Après délibération, le Conseil donne son accord à une subvention de 150 € à chaque association.

M GREBOVAL, président des 4 Vents, remercie le Conseil pour l'attribution de cette subvention.

- Publicité des délibérations du Conseil municipal

En 2022 le Conseil a délibéré au sujet de la publicité des actes. Le Conseil avait déclaré en Préfecture que les procès verbaux des réunions étaient affichés à l'extérieur. Depuis la création du site internet, les comptes rendus y sont publiés. Il s'agit ce soir de mettre la déclaration de publicité en conformité avec la pratique.

Après délibération, le Conseil donne son accord.

- Versement de la participation au SIVOS avant vote du budget 2026

Il s'agit d'autoriser le Maire a mandaté les acomptes au SIVOS pour l'exercice 2026 avant le vote du budget. Après délibération, le Conseil donne son accord.

- Avenant au contrat groupe Prévoyance

La commune a souscrit au contrat groupe prévoyance avec le Centre de Gestion au 01/01/2025. La MNT, qui a obtenu ce marché, augmente ses taux de cotisations au 01/01/2026 : de 1.66 à 1.74 %

Il y a lieu de souscrire un avenant. Il s'agit des cotisations prélevées sur les salaires des agents ayant souscrit un contrat de prévoyance. Après délibération, le Conseil donne son accord.

- Questions diverses

Projet de sécurité routière : Mme le Maire informe le Conseil que par courrier en date du 12 novembre, le Département a informé la commune que le projet avait été validé et inscrit au titre de la pré programmation 2026 des travaux en traversée d'agglomération.

Achat de rayonnages pour le nouveau hangar : Mme le Maire informe le Conseil que grâce à M. Yannick LEVASSEUR, la commune a réalisé une grosse économie. Pour mémoire la mairie avait un devis de 5000 € d'achat, et l'entreprise EINEA a proposé du matériel similaire d'occasion, mais en très bon état et en plus grand nombre pour un montant de 1500 € HT. Le Conseil remercie M. LEVASSEUR.

La séance est levée à 20H30